

● (1450)

## LES TRANSPORTS AÉRIENS

### DEMANDE DE RÉOUVERTURE DES AÉRODROMES DU MANITOBA SEPTENTRIONAL PENDANT L'HIVER

**M. Cecil Smith (Churchill):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Plusieurs localités éloignées du nord du Manitoba sont reliées uniquement par avion au reste du pays. En juillet, cinq aérodromes ont été fermés aux opérations de la catégorie III, ce qui a limité le transport des malades vers les hôpitaux. A l'heure actuelle, les malades sont transportés uniquement par vols nolisés. Comme cela coûte très cher, ils doivent attendre longtemps avant de pouvoir se faire soigner. Le ministre est-il prêt à envisager l'ouverture de ces cinq aérodromes aux opérations de la catégorie III pour les mois d'hiver?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, nous avons étudié le cas des pistes du Manitoba qui ne répondent pas aux normes pour certains types d'opérations; c'est là une question épineuse et, jusqu'ici, nous n'avons pas encore pu décider si nous pouvions autoriser ce genre d'opérations tout en respectant les normes de sécurité. Nous allons continuer à étudier la question, mais je pense que c'est au constructeur c'est-à-dire le gouvernement du Manitoba qu'il incombe d'améliorer les installations pour qu'elles répondent aux normes.

**M. Smith (Churchill):** Ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Transports. Les pistes qui ont été fermées desservent maintenant les réserves indiennes du nord du Manitoba qui relèvent du gouvernement fédéral. Je demande au ministre de tenir compte du fait que ces pistes ont été fermées pendant l'été et qu'en hiver la situation est toute différente dans les régions glaciales du Grand Nord.

**M. Lang:** Je le sais bien. Je sais également qu'en cas d'urgence on peut avoir à faire des atterrissages qui seraient jugés risqués en temps normal. Je pense donc que les pistes peuvent servir à cette fin, mais pas pour les opérations normales.

\* \* \*

## LES AÉROPORTS

### MIRABEL—L'ENGAGEMENT D'EXPERTS-CONSEILS POUR L'AMÉNAGEMENT DES PISTES ET DES VOIES DE CIRCULATION

**M. Ron Huntington (Capilano):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports, mais d'abord j'aimerais le remercier d'avoir répondu par écrit à ma question du 27 octobre pour me confirmer que la liste officielle Banaim des experts a raison de désigner le ministère des Transports comme le seul organisme chargé de la conception des pistes, des aires de trafic et des voies

### Questions orales

de circulation à l'aéroport de Mirabel. J'aimerais demander au ministre de nous expliquer pourquoi, selon la réponse à la question inscrite au *Feuilleton* sous le numéro 2945, \$9,770,175.06 ont été versés à des experts-conseils de l'extérieur pour la conception des pistes, des aires de trafic et des voies de circulation à l'aéroport de Mirabel.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir d'étudier cela.

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

## LES ANCIENS COMBATTANTS

### L'HÔPITAL CAMP HILL À HALIFAX—L'APPEL DE SOUMISSIONS—LE RÔLE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE LA N.-É.

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants, relativement aux entretiens qu'il a eus avec le ministre de la Santé de la Nouvelle-Écosse. Est-ce qu'une décision a été prise au sujet de la date de l'appel d'offres pour la reconstruction de l'hôpital Camp Hill, à Halifax? Sinon, quel gouvernement devra maintenant prendre une décision quelconque pour que le processus suive son cours?

**L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, je dirai au député que c'est le gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui est actuellement saisi du projet d'hôpital Camp Hill. Il étudie le dossier, et nous attendons sa réponse.

\* \* \*

## LES ORAGES

### LES DÉGÂTS DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS—DEMANDE D'ASSISTANCE FÉDÉRALE EN FAVEUR DES SINISTRÉS

**M. Roger Young (Niagara Falls):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. A la suite des dégâts sérieux causés par le vent et par l'eau, lors des grands orages qui se sont abattus lundi soir dernier sur la région des Grands lacs, a-t-on étudié ou va-t-on étudier la possibilité de faire accorder une assistance fédérale d'urgence aux collectivités et aux particuliers sinistrés?

**L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, il est généralement admis, je pense, que les secours à accorder en cas de sinistres provoqués par des phénomènes naturels relèvent en premier lieu de la compétence provinciale. Mais pour les cas où cela dépasserait les moyens de la province...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Drury:** ... le gouvernement fédéral a fait savoir qu'il sera disposé à y participer, dans une certaine mesure.

**Des voix:** Rapiats!